

Note

Objet : Bilan dialogue citoyen 2020/2024 de la Ville de Couëron

1) Le dialogue citoyen : d'un fil rouge des mandats précédents à une démarche intégrée.

La participation citoyenne est essentielle à la réalisation d'un projet de territoire.

Elle permet de :

- Valoriser les savoirs et expériences des citoyens
- Recueillir leurs besoins et leurs propositions
- Fédérer les acteurs autour d'un projet et en faciliter l'appropriation
- Contribuer collectivement à l'élaboration d'un projet partagé.

C'est pourquoi la Ville travaille depuis plusieurs mandats à l'intégration de la participation des habitants dans les projets qu'elle réalise, quel que soit leur âge, ou leurs usages et engagements sur le territoire (travailleurs, résidents, bénévoles associatifs ...).

Lors de la mise en ligne de la Plateforme *Couëron C'est vous* en 2022, l'équipe municipale a réaffirmé son ambition en matière de participation citoyenne et pose le cap suivant :

« Nous sommes convaincus que les avis des citoyens couëronnais sont essentiels pour garantir l'adéquation de projets que nous menons sur le territoire avec leurs besoins.

En proposant ces démarches dialoguées, nous avons pour ambition de développer une culture de la responsabilité partagée, basée sur la confiance et le respect des opinions de chacun.

Le dialogue citoyen à Couëron doit permettre d'encourager les contributions actives en sensibilisant aux politiques publiques et de favoriser le pouvoir d'initiative des habitants »

2) Le périmètre du dialogue citoyen à Couëron

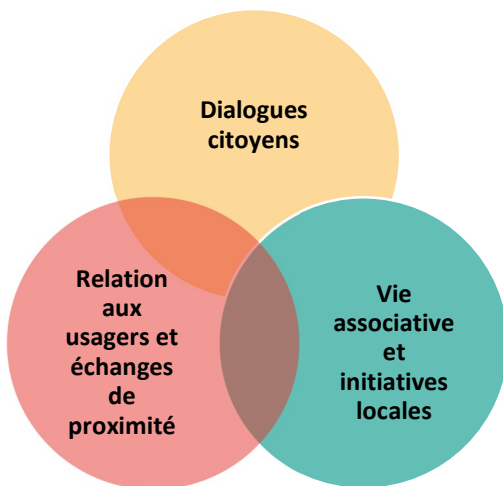
Le dialogue citoyen concerne toutes les démarches organisées par la Ville pour inclure la parole citoyenne dans le cadre des projets menés par la Ville et en partenariat avec Nantes Métropole.

Elles peuvent concerner les habitants mais également les acteurs du territoire partenaires ou non du projet.

Ces démarches peuvent être classées en 4 catégories :

1. **Projets dialogués** : la démarche dialoguée (de la consultation à la co-construction) est intégrée à un projet ;
2. **Les dispositifs de dialogue** : il s'agit de dispositifs pérennes de dialogue avec les citoyens non organisés en instance ; ex : RDV Couëronnais, Matinales ;
3. **Les instances** : elles peuvent être généraliste comme le Conseil des sages ou bien spécifique à une politique publique comme le Comité consultatif restauration scolaire ;
4. **Les relais des démarches hors Ville** : il s'agit des démarches non pilotées directement par la Ville mais qui impactent le territoire couëronnais. Elles sont difficilement anticipables et la Ville ne peut revisiter la méthodologie proposée.

Le dialogue citoyen n'est qu'une composante de l'engagement citoyen sur son territoire. Au-delà de leur participation à la démocratie (citoyenneté électorale), les habitants ont la possibilité de s'impliquer dans la vie de leur territoire du « dire » au « faire ». Le dialogue citoyen vient ainsi croiser deux autres politiques publiques menées par la Ville :



- La relation aux usagers et l'ensemble des échanges de proximité : des démarches quotidiennes (accueil administratif) aux relations de proximité (réponses aux sollicitations, pétitions, ..., rdv élus) jusqu'aux dispositifs de communication et d'information* (réunion publique ou réunion riverains d'information)

- La vie associative et les initiatives locales qui répondent à la problématique suivante : comment passer de l'expression citoyenne au pouvoir d'agir sur son territoire.

*Réunions publiques d'information : lors de chaque intervention sur l'espace public, la Ville et Nantes Métropole informent les riverains ou publics concernés du projet et des impacts et nuisances des travaux programmés. Ces informations se font sous forme de carnet de chantier boîtés en porte à porte ou de réunion publique d'information. Une vingtaine de réunions ont été organisées entre 2021 et 2024.

3) Une feuille de route afin de structurer l'intégration du dialogue citoyen dans toutes les politiques publiques

En début de mandat, la Ville s'est dotée d'une stratégie ressource dialogues citoyens qui s'appuie sur une feuille de route en 4 objectifs principaux :

1. Mettre en place progressivement une programmation globale des démarches dialoguées afin de :
 - a. Garantir le recours pertinent du dialogue citoyen dans les projets de la Ville
 - b. Anticiper les démarches dialoguées à mener
 - c. Assurer la cohérence du calendrier général des démarches dialoguées

- d. Calibrer l'accompagnement du service TEDC
2. Proposer une gouvernance participative interne garantissant la transversalité du portage politique et technique
3. S'outiller d'un tableau de bord pour suivre les réalisations du programme et permettre d'évaluer les démarches dialoguées réalisées
4. Monter en compétence les services afin de mieux appréhender les enjeux et méthodes des démarches dialoguées

Les éléments méthodologiques fondamentaux ont été réaffirmés, partagés et validés comme guide de la participation couëronnaise.

Ils peuvent se résumer en :

- 3 préalables essentiels à une démarche dialoguée :
 - o L'opportunité d'engager une démarche dialoguée doit être interrogée systématiquement pour chaque projet
 - o Une démarche dialoguée doit permettre d'enrichir un projet. Elle ne doit pas être engagée si les contraintes du projet ne permettent pas de prendre en compte ses conclusions.
 - o L'organisation d'une démarche dialoguée est validée dès la phase de cadrage du projet et intégré dans le planning et le budget général du projet
- 5 séquences indispensables doivent être menées dans le cadre d'une démarche dialoguée :
 - o Définir clairement les règles du jeu et les partager avec les participants
 - o Animer avec transparence et méthode la phase d'élaboration de l'avis citoyen
 - o Prendre le temps d'instruire les propositions de l'avis citoyen
 - o Présenter la réponse politique argumentée suite à l'instruction et prendre des engagements de mise en œuvre
 - o Évaluer la démarche et organiser l'exercice du droit de suite des participants

4) Une nouvelle organisation interne garantissant la transversalité du portage technique et politique

- **Une programmation annuelle globale du dialogue citoyen**

La Ville travaille depuis 2021 à la mise en place progressive d'une programmation annuelle et transversale des démarches dialoguées avec les citoyens. Cette programmation, coordonnée par le service TEDC, vise à assurer la cohérence et la lisibilité des démarches proposées aux citoyens.

Les démarches dialoguées sont présentées en fonction de l'avancée de leur instruction :

1. **les démarches terminées** ; il s'agit des démarches dialoguées dont les engagements qui en ont découlé sont en cours de mise en œuvre ; elles seront présentées dans les futurs documents bilan des démarches dialoguées menées par la Ville ;
2. **les démarches en cours** sont les démarches actives actuellement (en phase d'appel à participation, contribution citoyenne ou instruction des propositions) ;
3. **les démarches en préparation** sont les démarches en cours de conception ;
4. **les démarches prévisionnelles** : il s'agit des démarches dialoguées dont la pertinence a été établie mais dont le cadrage n'a pas encore été validé.

Cette classification permet de définir un programme annuel tout en anticipant les enjeux des années suivantes et en garantissant la cohérence d'une année sur l'autre.

- **Une nouvelle organisation de la gouvernance :**

Les modalités de gouvernance de la stratégie Dialogues citoyens ont pour finalité de veiller à la cohérence globale des démarches dialoguées communales et métropolitaines proposées sur le territoire.

L'ensemble des démarches dialoguées programmées, en cours de construction ou de réalisation ainsi que les démarches prévisionnelles doivent être portés à la connaissance des instances mises en place afin de pouvoir :

- arbitrer la pertinence des démarches proposées au vu du contexte général communal,
- valider l'échéancier général prévisionnel,
- ajuster les propositions en cas de besoin.

Une fois par an, et ce, depuis 2022, 6 instances se réunissent successivement afin d'établir le programme annuel de dialogues citoyens de l'année suivante :

1. le **comité éditorial** (ensemble des services portant des démarches dialoguées) propose un projet de programmation ;
2. le **comité technique** (services TEDC, communication externe, système d'information et le prestataire de la plateforme *Couëron c'est vous*) instruit la capacité à accompagner le programme ;
3. le **comité de direction** clôture la phase d'instruction administrative par la validation de la proposition du comité technique ;
4. le **groupe de travail transition écologique et dialogues citoyens (GT TEDC)** émet un avis sur la proposition technique
5. le **comité stratégique dialogues citoyens** (Maire, adjoint au dialogue citoyen, Cabinet, DGS et responsable TEDC) analyse la proposition du groupe de travail TEDC et préconise un programme dialogues citoyens ;
6. le **bureau municipal** valide le programme dialogues citoyens préconisé par le comité stratégique.

- **Des moyens RH alloués au dialogue citoyen**

Concevoir, animer et coordonner des démarches dialoguées nécessite une expertise spécifique. C'est pourquoi la Ville a décidé d'y dédier des ressources humaines. Les 2 agents du service TEDC se partagent l'équivalent d'1 ETP sur cette thématique.

Le service TEDC assure, pour le dialogue citoyen, les missions suivantes :

- Coordonner la programmation des démarches dialoguées menées par la Ville
- Accompagner les services dans la mise en œuvre de leurs démarches dialoguées en fonction de leur degré d'expertise et leur capacité à mener les démarches
- Piloter les démarches dialoguées et des instances dans le cadre de la transition écologique (CCTE)
- Piloter les instances et outils au service de toutes les politiques publiques (*Couëron c'est vous*, Conseil des sages)
- Favoriser le partage entre pairs des expériences réalisées pour améliorer les connaissances et savoir faire des agents de la collectivité.

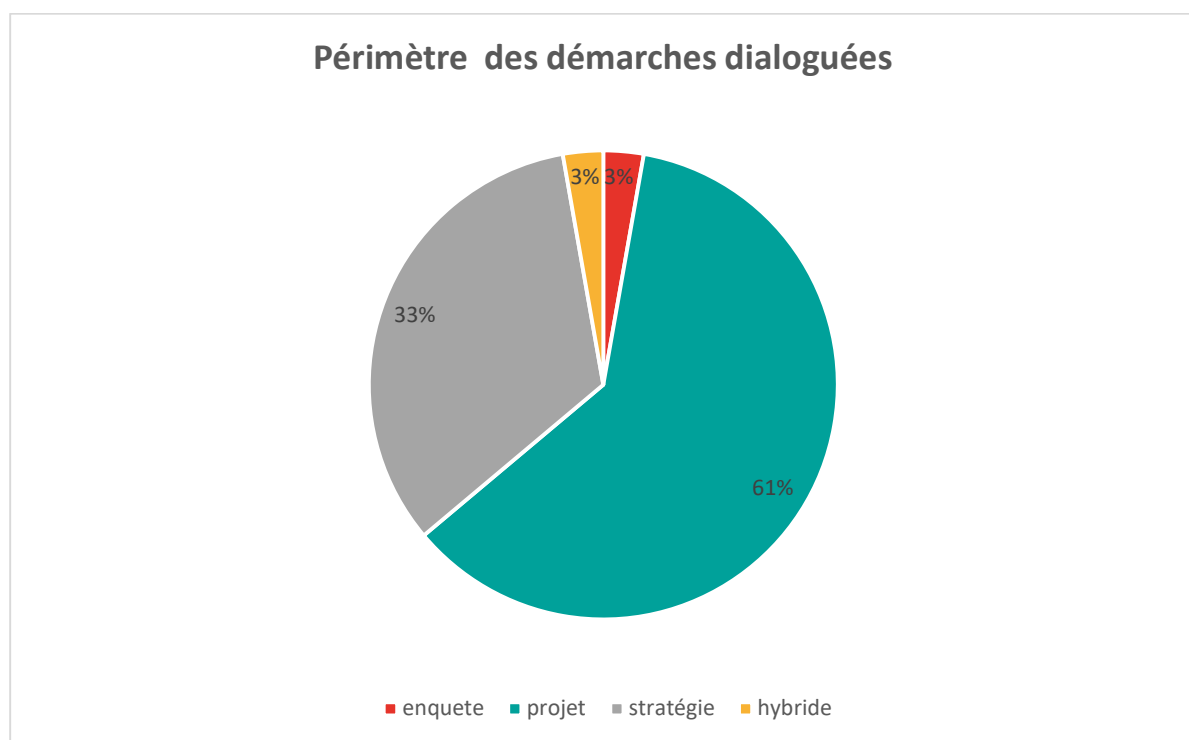
L'ensemble des services pilotant des instances ou des projets intégrant une phase dialoguée consacre également temps et expertise au dialogue citoyen, ce qui augmente le nombre d'ETP total dédié. Ce chiffre est aujourd'hui difficilement évaluable.

5) Le dialogue citoyen en quelques chiffres entre 2020 et 2024

36 sujets ont été mis en dialogue avec les citoyens et les partenaires de la Ville et **6** sont encore en cours de démarche en septembre 2024 :

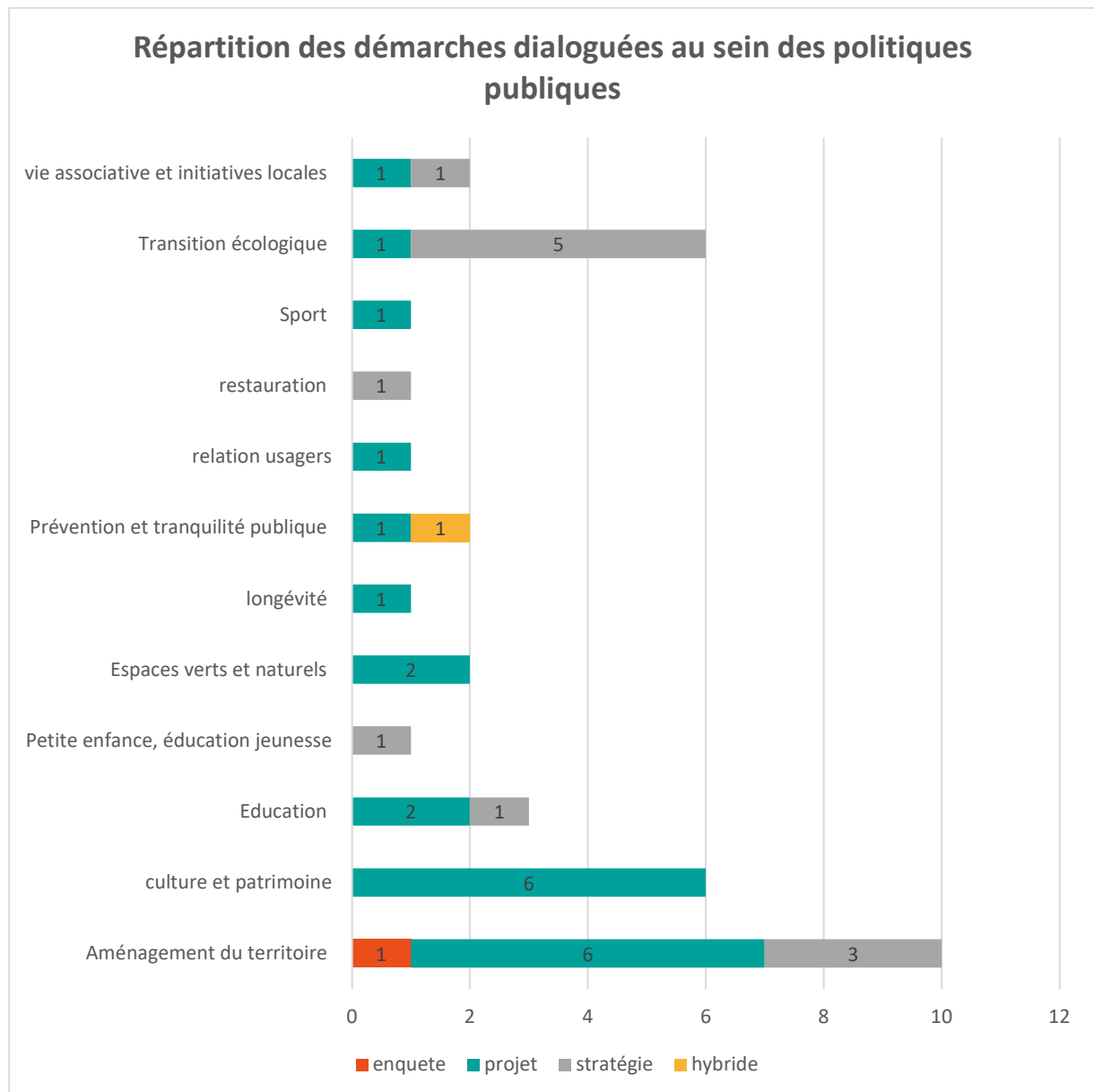
Ces démarches dialoguées peuvent être réparties en fonction du périmètre de la saisine. Elles apparaissent dans le diagramme suivant selon les spécificités suivantes :

- Enquête : une enquête a été réalisée afin d'améliorer la connaissance d'une problématique dans l'objectif d'un projet futur : il s'agit par exemple de l'Etude de satisfaction menée sur le quartier des Marais en vu du déploiement de la phase 4 du quartier des Marais ;
- Projet : la démarche dialoguée nourrit un projet au périmètre circonscrit comme la requalification des aires de jeux des quartiers des Marais et de la Métairie, la saisine du Conseil des sages sur la maison des services, le projet de déchèterie métropolitaine sur les Hauts de Couéron ;
- Stratégie : la démarche dialoguée accompagne l'élaboration d'une stratégie, d'un plan d'action ou l'émergence d'une politique publique : il s'agit par exemple de l'élaboration du Plan vélo, du plan d'action bien vieillir, du Projet Educatif de Territoire (PEdT), de la Convention Territoriale Globale (CTG) ou de la démarche Mon Restau Responsable ;
- Hybride : une démarche dialoguée ciblée sur un projet doit s'accompagner d'une enquête pour mieux appréhender la problématique sur le territoire, et permet la confortation d'une politique publique en émergence : il s'agit de la démarche qui a été menée sur la vidéoprotection en 2024.



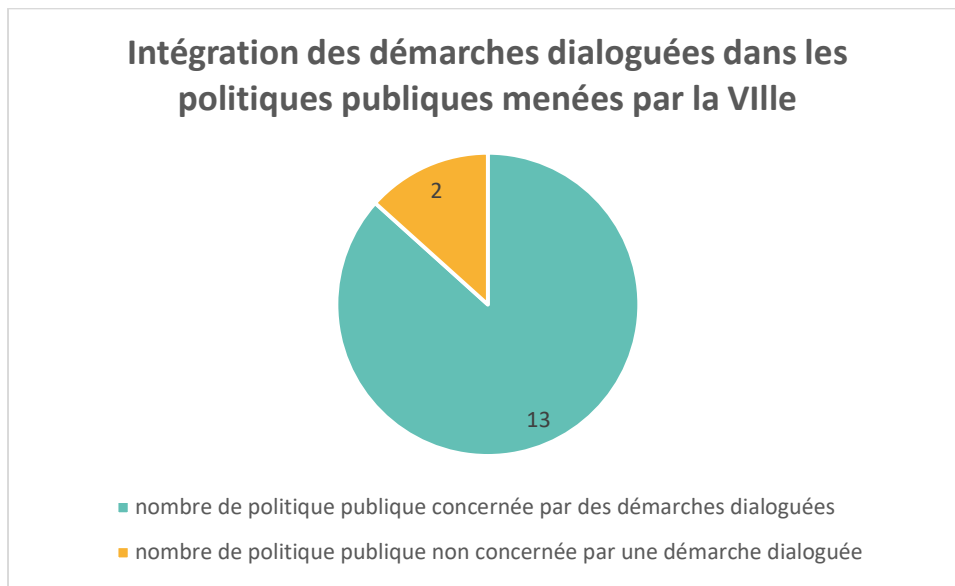
Les démarches dialoguées par projet sont majoritaires. Elles sont aujourd’hui très efficaces pour s’assurer de l’adéquation d’un projet aux réalités territoriales et besoins des habitants. Elles sont souvent davantage compatibles avec le temps disponible des citoyens et leur appétence à participer.

Cependant, la forte proportion de stratégies concertées démontre de l’engagement fort, durant ces 5 dernières années, à rassembler les partenaires et citoyens autour d’ambitions et d’engagements partagés et ainsi, établir une vision commune des enjeux du territoire.



La politique publique aménagement du territoire est celle qui a été le plus partagée en nombre de sujets pendant le mandat, suivie par la transition écologique, culture et patrimoine et les politiques petite enfance, éducation, jeunesse.

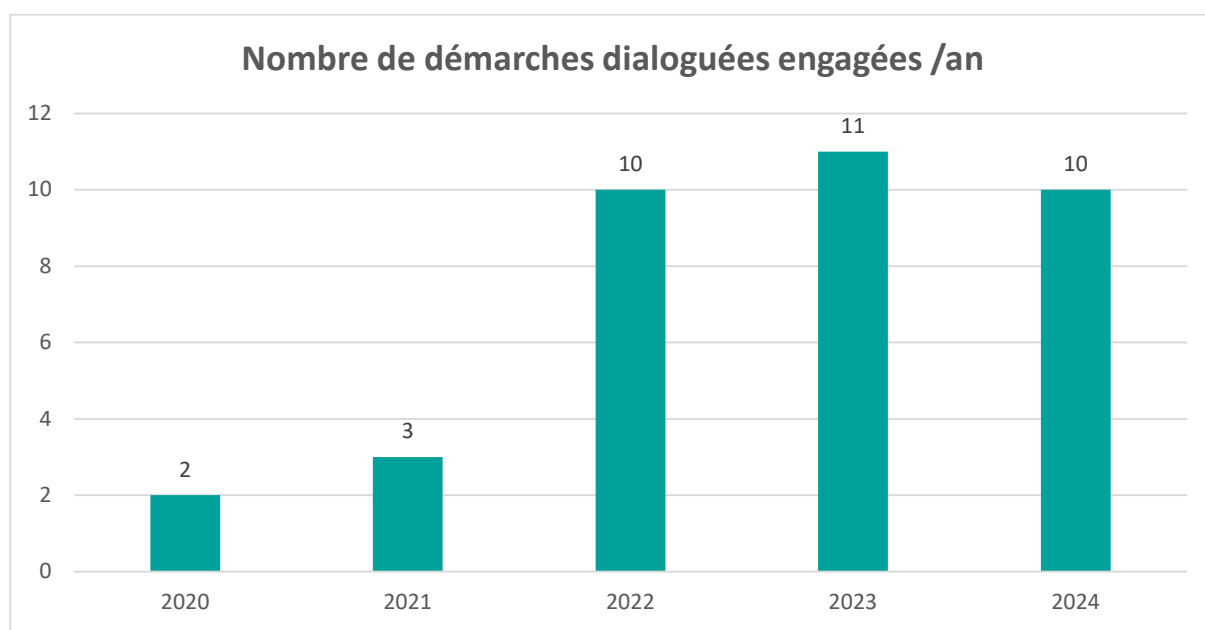
87% des politiques publiques ont intégré des démarches dialoguées dans leur feuille de route



Précision sur les deux politiques publiques n'ayant pas intégré de démarches dialoguées dans leur projet :

- Politique publique Santé : un appel à contribution de la Métropole a été relayé par la Ville dans le cadre de son évaluation de la politique métropolitaine de la santé
- Politique publique Solidarités : aucun projet n'a été dialogué dans le cadre de la politique solidarité, cependant, la commission communale d'accessibilité a été réactivée en 2024 recréant un espace d'échange partenarial et citoyen sur les enjeux d'accessibilité universelle du territoire.

10 démarches ont été engagées en moyenne par an (excepté en période de crise sanitaire)



La coordination des démarches dialoguées et le calibrage de leur fréquence et de leur déploiement doivent être soigneusement programmés afin d'éviter la sur sollicitation des citoyens, la perte de visibilité des démarches voire la démobilisation citoyenne.

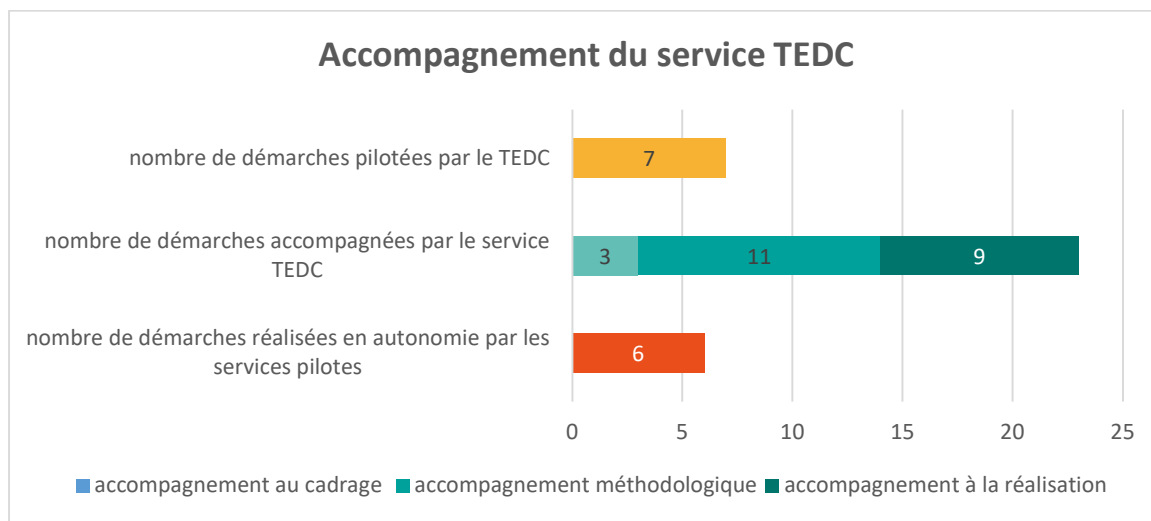
Le nombre de projets dialogués est également conditionné par la capacité à mener ces démarches par les services de la Ville et par les contraintes inerrantes aux projets en particulier les contraintes calendaires.

La durée d'une démarche dialoguée varie de **4 mois** (choix du nom de la halle de tennis-padel) à **+ de 2 ans** (étude centre-ville)

La durée d'une démarche dialoguée au sein d'un projet est très variable. Elle dépend du périmètre de la saisine, du degré de participation (consultation, concertation, co-construction), de la complexité du sujet mis au dialogue et de la phase d'instruction de l'avis citoyen nécessaire pour présenter les engagements de la Ville.

Les démarches dialoguées peuvent durer jusqu'à un an (saisine du CCTE) voir plus de 2 ans (élaboration du plan guide de l'étude centre-ville)

83 % des démarches ont nécessité la participation du service transition écologique et dialogues citoyens, d'un simple accompagnement au cadrage jusqu'au pilotage de la démarche dialoguée.

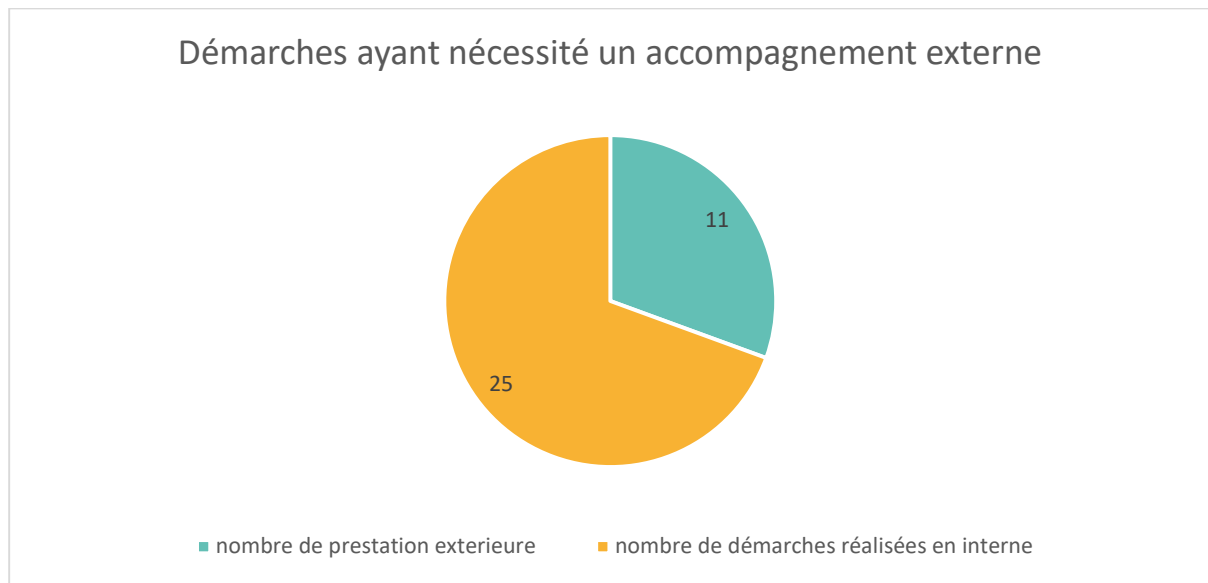


Le service transition écologique et dialogues citoyens accompagne les services porteurs de projet dialogué en fonction de leurs besoins méthodologique et technique.

Il intervient également en renfort des équipes pour mener les démarches dialoguées qui nécessitent souvent des équipes d'animation, des productions de documents, des outils préparatoires....

Les capacités du service TEDC étant limitées au regard de la programmation, certains services mènent leurs propres démarches en autonomie.

30 % des démarches ont nécessité le recours à une prestation externe



Le recours à de la prestation externe s'explique par les raisons suivantes :

- La Ville ne possède par l'expertise en interne : c'est le cas en particulier des enquêtes qui ont été menées par TMO sur le quartier des Marais et sur l'étude de victimation ou l'accompagnement du COMPAS dans la réalisation du diagnostic partagé « ville amie des aînés »
- La phase dialoguée est intégrée à une prestation plus globale afin de garantir une cohérence et une facilité de prise en compte des avis citoyens : c'est le cas de l'accompagnement des riverains dans le cadre du projet d'aménagement de la rue de la Pommeraye menée par Céramide ou de l'étude centre-ville par Super 8 en association avec l'entreprise RADAR
- La saisine des citoyens par la Ville s'accompagne de l'expertise d'une structure externe garante de la compréhension des enjeux ou de la neutralité du processus : c'est le cas des saisines du CCTE accompagnées par le Comité 21 Grand ouest ou l'animation des réunions publiques vidéoprotection par Pop'Media
- La charge des services empêche la conduite d'une démarche dialoguée en interne : c'est le cas de l'accompagnement de Crescendo Conseil sur le projet de renouvellement des cours des écoles Léon-Blum et Anne-Frank

12 Instances participatives pérennes et dispositifs de dialogues viennent soutenir et renforcer les démarches dialoguées par projet permettant d'ouvrir d'autres espaces de dialogues. **8** ont été créés ou réactivés entre 2020 et 2024.

Les instances se définissent par un panel de participants constituant un groupe de personnes engagées sur une période précise pour travailler ensemble sur des thématiques et selon des méthodes arrêtées.

Certaines instances sont directement reliées à une politique publique comme le comité consultatif restauration collective qui a pour objectif de réunir tous les interlocuteurs concernés notamment par la qualité des repas servis aux jeunes convives dans le cadre de la restauration scolaire ou la commission communale d'accessibilité qui a pour mission de suivre la mise en accessibilité du territoire.

D'autres instances sont plus généralistes et permettent à ce groupe constitué d'être saisi sur des projets multiples comme le Conseil des Sages.

Certaines instances sont réglementaires comme les instances de suivi du CLSPD ou de la CCA. Les autres instances résultent d'une intention volontaire de la Ville.

Les dispositifs citoyens sont des outils aux méthodologies spécifiques proposés par la Ville de manière régulière. Ils sont ouverts à tous sans engagement de participation des citoyens sur le long terme. Il s'agit par exemple des Matinales ou des RDV coueronnais.

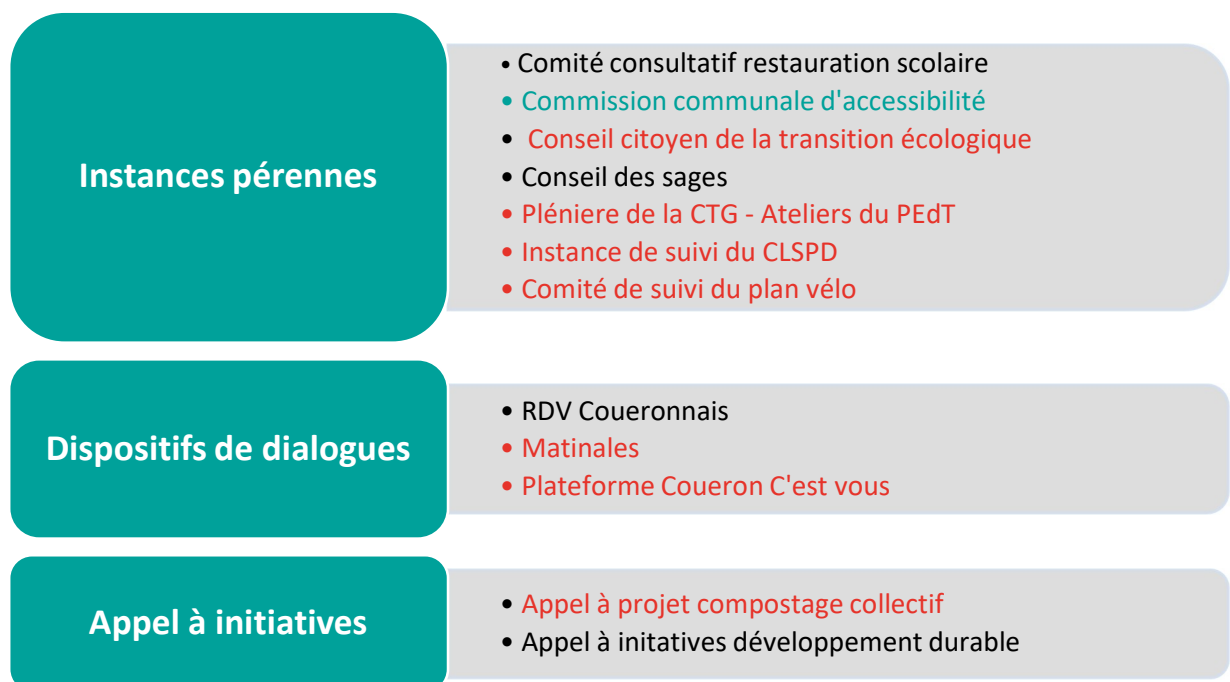


En 2022, la Ville s'est également dotée d'une plateforme participative en ligne, **Couëron C'est Vous**. Marqueur fort de début de mandat en matière de participation citoyenne, ce nouvel outil vient compléter les propositions dites « en présentiels ». Elle permet ainsi :

- De faciliter la participation des citoyens, par une plus grande transparence des démarches engagées
- D'encourager une contribution active des citoyens à différentes étapes d'avancement des projets, par la proposition d'outil interactif en ligne
- De se connecter avec une partie des coueronnais éloignée des démarches participatives « classiques ».

Dans le schéma suivant :

- En rouge les dispositifs créés entre 2020 et 2024
- En vert, l'instance réactivée en 2024 après plusieurs années de mise en sommeil.
- En noir, les instances et dispositifs en fonctionnement depuis les mandats précédents



10 propositions de dialogues Métropolitains ou des partenaires institutionnels ont été relayées par la Ville

Le dialogue citoyen se pratique à tous les échelons de la collectivité qui les soumettent aux habitants par leurs canaux de communication spécifiques.

Il est par conséquent difficile pour un citoyen de prendre connaissance de l'ensemble des démarches ouvertes à la participation et faire des choix éclairés des sujets auxquels il désire participer.

Dans ce cadre, la Ville se positionne en relais de ces dispositifs, en tant qu'animatrice de son territoire et facilitatrice d'accès à l'information.

Les thématiques des démarches relayées étaient les suivantes :

- PLUm
- Baromètre des villes cyclables
- Enquête tramway
- Règlement local sur la publicité métropolitain
- Enquête mobilité de Nantes Métropole
- Politique santé publique métropolitaine
- Grand débat métropolitain : la Ville de demain
- Budget participatif du département Loire Atlantique
- Zone à faible émission métropolitaine
- SCOT du pôle métropolitain Nantes Saint-Nazaire : trajectoire 2050

6) Faits marquants de la mandature par politique publique

- Aménagement du territoire

10 sujets ont été portés à la consultation citoyenne dans le cadre de la politique publique Aménagement du territoire ce qui en fait la politique la plus partagée sur le territoire en nombre de démarche.

Le dialogue citoyen réalisé dans le cadre de la politique aménagement du territoire est marqué par la pluralité des périmètres des sujets dialogués (des sujets de proximité jusqu'à la planification d'aménagement d'un quartier).

Les Rendez-vous couëronnais s'ajoutent aux sujets dialogués. Ils sont des temps d'échanges privilégiés entre citoyens et élus destinés à aborder les questions relatives à l'espace public. Ils se déroulent une fois par an sur 3 secteurs géographiques de la commune (Couëron centre, La Chabossière et Villages). Ils permettent à la Ville de répondre aux questions posées au préalable par les habitants via le magazine municipal ou Couëron c'est vous et de présenter l'ensemble des travaux réalisés durant l'année sur l'espace public.

Refondus en 2023, ils intègrent désormais un atelier consultatif citoyen en lien avec une problématique d'aménagement de l'espace public.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisées
Etude centralité	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les avis des habitants sur leur vécu actuel du centre-ville et de leurs attentes d'évolution - Partager les enjeux et les scénarii potentiels d'aménagement - Présentation du plan guide 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion publique de lancement, - Permanences, - Contribution en ligne, - Atelier, - Balade urbaine, - Exposition, - Réunion de clôture
Déploiement de la Ville apaisée	<p>Consulter les habitants sur l'opportunité, le schéma et les mesures d'accompagnement au déploiement de la Ville à 30 km/h</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers - Diagnostic en marchant - Réunion publique de présentation des engagements
Lutte contre la survitesse	<p>Interroger les habitants sur la pertinence des aménagements de lutte contre la survitesse et les besoins d'évolution ou renforcement</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers participatifs en RDV Coueronnais - Suivi cartographique des réalisations des engagements en ligne sur <i>Couëron c'est vous</i>
Aménagement de la rue de la Pommeraye	<p>Enrichir le cahier des charges du projet de l'expertise d'usage des riverains</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers riverains
Aménagement de la rue du docteur janvier	<p>Éclairer le choix du scénario d'aménagement par l'expertise d'usage des riverains</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion d'information riverains, - Sondage sur les propositions de scénarii d'aménagement et sens de circulation
Amélioration de l'accessibilité universelle du centre de la Chabossière	<ul style="list-style-type: none"> - Construire un diagnostic partagé avec les usagers et représentants de personnes en situation de handicap - Consulter les participants sur la priorisation des actions à mener 	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic en marchant avec des membres du Conseil des Sages et de la Commission communale d'accessibilité
Intervention de sécurisation de la rue des Fanneurs	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les aménagements tests de limitation de la survitesse - Identifier les besoins et mesures d'amélioration nécessaire à la cohabitation des modes de déplacement 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions riverains
Déploiement de la phase 4 du quartier des marais	<p>Nourrir la réflexion de la Ville, de Nantes Métropole et de Loire Océan Développement sur les enjeux de finalisation du quartier (phase 4).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête de satisfaction résidentielle, - Réunion publique de présentation des conclusions de l'enquête.

Confortement des Berges de Loire	Partager le projet de confortement des berges	- Enquête publique
AFAFE	Partager le projet de périmètre d'aménagement foncier et le schéma directeur d'aménagement foncier	- Enquête publique

- **Espaces verts et naturels**

Dans le cadre de la politique Espaces verts et naturels, les sujets dialogués ont été recentrés autour de la rénovation des aires de jeux.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisées
Requalification de l'aire de jeu du quartier des marais	Identifier les besoins et attentes des usagers notamment des enfants pour enrichir le cahier des charges du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête en ligne et par courrier auprès des usagers enfants et adultes de l'aire de jeu - Publipostage auprès des assistantes maternelles - Panneaux d'information sur l'aire de jeu - Courriers riverains - Présentation des engagements de la ville suite à instruction sur Couëron C'est vous
Requalification de l'aire de jeux du quartier de la métairie	Identifier les besoins et attentes des usagers notamment des enfants pour enrichir le cahier des charges du projet	Même dispositif que pour l'aire de jeux du quartier des marais

- **Prévention et tranquillité publique**

Le dialogue citoyen proposé dans le cadre de la politique prévention et tranquillité publique a été marqué par la démarche initiée sur la vidéoprotection de voie publique.

Cette démarche innovante associant enquête de victimation et débat contradictoire publique a permis, outre l'ambition première de statuer sur le déploiement de la vidéoprotection de voie publique, de prolonger les réflexions globales engagées avec l'ensemble des partenaires du territoire dans le cadre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisées
Participation citoyenne	Evaluation de l'expérimentation réalisée sur le quartier des marais.	Réunion avec les citoyens participants puis avec les partenaires
Vidéoprotection de voie publique	Confirmer la stratégie municipale en matière de vidéoprotection en s'appuyant sur l'avis des experts et des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de victimation - 2 Débats contradictoires publics

- **Relations aux usagers**

Un seul sujet a été mis en dialogue dans le cadre de la politique publique relations aux usagers.

Cette politique est cependant en cours de structuration et des sujets à mettre en dialogue avec les citoyens et partenaires seront prochainement identifiés.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisées
Maison des services	Proposer une vision idéale d'une maison des services à Couëron	Saisine du conseil des sages

- **Solidarités**

Bien qu'aucun sujet n'ait été spécifiquement dialogué par la collectivité dans le cadre de sa politique solidarité, plusieurs démarches ont permis de partager certains enjeux avec les acteurs et citoyens du territoire :

- Dans le cadre de l'élaboration de sa convention territoriale globale (CTG), la Ville et ses partenaires ont choisi comme deuxième axe l'objectif de veiller à l'équité dans l'accès aux droits pour conforter la mixité et la cohésion sociale (cf. Petite enfance, éducation, jeunesse)
- En 2024, la réactivation de la commission communale d'accessibilité a permis de reposer avec les partenaires du handicap les enjeux de mise en accessibilité du territoire. Cela a permis également de réaliser un premier diagnostic en marchant (cf. politique Aménagement du territoire) partagé avec les participants à la commission.

- **Santé**

Aucun sujet n'a été spécifiquement dialogué par la Ville avec ces habitants dans le cadre de sa politique Santé. Cependant, un appel à contribution de la Métropole a été relayé par la Ville dans le cadre de son évaluation de la politique métropolitaine de la santé

- **Longévité**

La politique publique longévité a été la première politique à être soumise aux citoyens via la plateforme *Couëron c'est vous*. Depuis l'engagement d'un diagnostic partagé avec les citoyens et acteurs du territoire, la Ville construit son plan d'action « bien vieillir », aujourd'hui en cours de validation.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisées
Concevoir un plan d'action « bien vieillir »	Etablir un diagnostic partagé du territoire avec les citoyens et les partenaires du bien vieillir	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête citoyens en ligne et en relais papier, - Cahiers d'acteurs partenaires - Ateliers focus group, - Réunion publique de présentation du diagnostic - Création d'un comité de suivi des partenaires

- **Petite enfance, Education, Jeunesse**

Les politiques petite enfance, éducation jeunesse ont été rassemblées pour être partagées de manière globale avec les partenaires du territoire dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF et le Département.

Cet outil global fédère l'ensemble des partenaires concernés par le développement des services aux familles, et la mise en place d'actions favorables aux allocataires dans leur ensemble autour d'une démarche stratégique partenariale. Les champs de coopération suivants sont ainsi confortés : la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, la parentalité, le handicap et l'accès aux droits.

Cette démarche coopérative a permis également de relier l'ensemble des enjeux des politiques (tranquillité, longévité, solidarités, transition écologique ...) décloisonnant ainsi les problématiques et les champs de coopération.

Les enjeux de dialogues citoyens dans le cadre des politiques éducation et jeunesse dépassent également les seuls objectifs de partage d'un projet. En effet, ces démarches contribuent à l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté. Les enfants construisent des repères pour agir en tant que citoyens éclairés.

C'est pourquoi la consultation des publics est proposée dès que cela est possible (écomobilité scolaire, renouvellement cours d'école, etc.) avec des méthodologies adaptées à chaque tranche d'âge notamment dans le cadre de projets pédagogiques portés sur les temps périscolaires.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisées
Projet Educatif de Territoire (PEdT) 2021/2024	Contribuer à l'évaluation, au renouvellement et à la mise en oeuvre du PEdT,	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers du PEdT, - Référents territoriaux du PEdT, - Pérennisation des Ateliers du PEdT en instance de suivi du programme.
Renouvellement de la CTG (valant de PEdT/PTS) 2024/2028	<ul style="list-style-type: none"> - Construire la CTG avec l'ensemble des partenaires du projet - Renouveler le PEdT dans un programme 2024/2027 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de travail thématiques - Plénière CTG - Le comité de pilotage (CTG / PEdT et PTS) est ouvert aux partenaires signataires de la convention (CAF de Loire Atlantique et Département de Loire Atlantique)
Mise en œuvre d'un plan d'action Ecomobilité scolaire sur les écoles Léon-Blum et Anne-Frank	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir un diagnostic partagé avec les parents d'élèves les équipes enseignantes et la Ville, - Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action avec les partenaires <p>Evaluer les actions menées</p>	<p>Phase 1 : Elaboration du plan d'action</p> <ul style="list-style-type: none"> - Questionnaires - Comité de suivi école verte - Réunions avec les riverains <p>Phase 2 : Mise en place de la rue scolaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Information - Evaluation participative de la rue scolaire : questionnaires familles, équipe éducative, riverains - Réunions d'échanges - Le projet s'appuie sur un comité de suivi école verte rassemblant des représentants de l'ensemble de la communauté éducative (équipe enseignante des deux écoles, représentants de parents d'élèves, Amicale Laique de Couëron Centre, services de la Ville).
Renouvellement des cours d'écoles afin qu'elles soient plus végétalisées,	Recueillir les besoins et attentes des usagers, enfants et équipes éducatives, afin de construire le	Deux démarches menées en parallèle auprès des enfants et de l'équipe éducative élargie.

égalitaires et inclusives dans les écoles Léon-Blum et Anne-Frank	préprogramme du projet d'aménagement.	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants : animation sur les temps scolaires et périscolaires : ateliers d'expression, construction de plans commentés, sondage, - Equipe éducative : questionnaire, atelier photo langage, réunion de synthèse
--	---------------------------------------	---

- **Restauration**

La politique restauration se structure particulièrement autour de sa démarche Mon Restau Responsable®. Concertée avec l'ensemble des partenaires sur le mandat précédent, la démarche a été repartagée avec les acteurs et familles à l'automne 2023 afin de partager les actions réalisées auxquelles la Ville s'était engagée (exercice du droit de suite des participants).

Dans le cadre de sa première saisine, le conseil citoyen de la transition écologique a relevé l'importance des enjeux globaux d'alimentation sur le territoire. Cette proposition a renforcé et confirmé les réflexions qui étaient portées en interne dans le cadre du PAT métropolitain. Ainsi, dans son instruction de l'avis citoyen du CCTE, la Ville s'est engagée à faire évoluer sa politique restauration en une politique d'alimentation durable aujourd'hui en cours de construction.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisées
Mon Restau Responsable®	Présenter l'avancée des engagements pris par la Ville (droit de suite), mettre en perspective les prochains	Temps fort grand public : Séance de garantie 2 ans après : stands d'animation, dégustation, mur d'expression,

La politique publique restauration peut également s'appuyer sur une instance spécifique : le comité consultatif restauration.

Le comité consultatif restauration est une instance de débats et d'échanges entre parents d'élèves, élus et services de la Ville, Education nationale et prestataire de la Ville.

Il se réunit tous les deux mois, avant chaque période de vacances scolaires pour échanger autour des nombreux sujets liés à la restauration collective : validation des menus, échanges sur les recettes, actions contre le gaspillage alimentaire, d'éducation à l'alimentation, etc.

- **Culture et patrimoine**

Une démarche dialoguée dans le cadre de la politique culture et patrimoine marquante a été réalisée dans le cadre du dispositif d'éducation culturelle et artistique afin de concevoir une nouvelle proposition partagée avec l'ensemble des acteurs et partenaires du dispositif.

Les travaux de sécurisation et de valorisation de la tour à plomb, patrimoine emblématique de la commune, sont également une opportunité de partager les enjeux patrimoniaux sur le territoire

comme cela est réalisé en continu avec le conseil des Sages dans le cadre de l'élaboration des panneaux d'interprétation.

Enfin, pour chaque édition des journées du patrimoine, une démarche participative est programmée afin d'intégrer la vision des habitants à la thématique patrimoniale présentée.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisés
Refonte du dispositif d'éducation culturelle et artistique (DECA)	Concierner l'ensemble des acteurs concernés par le dispositif pour le faire évoluer en accord avec leurs attentes et les contraintes de la Ville	Comité technique constitué des acteurs éducatifs, péri éducatifs et culturels
Valorisation de la Tour à Plomb	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner la phase d'élaboration du programme de travaux de valorisation de la Tour à Plomb par l'intégration des enjeux citoyens - Nourrir le volet scientifique et culturel du programme de valorisation 	Création d'un comité consultatif scientifique et citoyen constitué de scientifiques (historiens, architectes...), d'anciens ouvriers et ouvrières de l'usine Tréfinmétaux et des habitants intéressés par le projet.
Elaboration du Panneau patrimonial du port Launay	Faire participer des citoyens à l'élaboration du récit patrimonial	Travail de recherche et rédaction avec la commission patrimoine du Conseil des Sages
Elaboration du panneau patrimonial du Bossis	Faire participer des citoyens à l'élaboration du récit patrimonial	Travail de recherche et rédaction avec la commission patrimoine du Conseil des Sages
Elaboration du panneau patrimonial de la Chabossière	Faire participer des citoyens à l'élaboration du récit patrimonial	Travail de recherche et rédaction avec la commission patrimoine du Conseil des Sages
Partage sensible sur le paysage coueronnais	Recueillir la perception du paysage des coueronnais	Volet participatif des journées du patrimoine 2023

- **Sports**

Une seule démarche dialoguée a été réalisée par la Ville dans le cadre de sa politique sportive. Il s'agissait du choix du nom de la salle de tennis/Padel.

Cependant, cette politique se construit au quotidien avec l'OMS et les associations sportives qui partagent les ambitions de la Ville et coordonne les actions menées.

La co-construction d'événements tel que Terre de Jeux en 2024 démontre également de l'intégration des partenaires dans la construction des projets sportifs.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisés
Salle de tennis / Padel	Choisir le nom de la future salle	Sondage en ligne parmi une liste de noms proposés par les associations sportives

- **Vie associative et initiatives locales**

La politique vie associative a été la première politique publique partagée du mandat. En effet, les associations ayant été fortement impactées en début de mandat par la crise sanitaire, il était essentiel de partager et mesurer les difficultés, forces et faiblesses du tissu associatif coueronnais pour adapter les actions menées dans le cadre de la politique vie associative de la Ville.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisés
Forum des associations	Coconstruire l'évènement avec les associations	- Atelier partenaires, - Contribution en ligne
Vie associative : une nouvelle ambition	Etablir un diagnostic de l'état de la vie associative post crise sanitaire	- Enquête - Création des rencontres de la vie associative

- **Transition écologique**

Le dialogue citoyen est inhérent à la politique de transition écologique menée par la Ville depuis l'élaboration de son Agenda 21 en 2011.

En plus des sujets dialogués, la Ville s'est dotée en 2022 d'une instance consultative chargée d'enrichir les réflexions et actions de l'équipe municipale d'un éclairage spécifique sur les enjeux de transition écologique. Ce conseil citoyen de la transition écologique rassemble des citoyens, des acteurs associatifs, des acteurs économiques et des élus du conseil municipal. Chaque année, le CCTE est saisi sur un sujet spécifique. Il est accompagné durant ce mandat par le comité 21 grand ouest.

Sa première saisine en 2023 a permis d'étudier le projet de collectivité dans sa globalité au regard du développement durable et de partager avec les acteurs du territoire les objectifs de la Ville en matière de transition écologique de toutes les politiques publiques menées sur le territoire.

2 sujets dialogués ont permis de faire émerger une stratégie territoriale partagée avec les citoyens et acteurs du territoire : le plan vélo communal et la production des énergies renouvelables.

A la croisée des compétences métropolitaines, ces sujets mis en dialogue auxquels s'ajoute la déchèterie ou le plan mobilité des Hauts-de-Couëron, nécessitent une coordination étroite avec la Métropole et un partage des enjeux et des engagements à la suite de l'instruction de chaque avis citoyen.

La participation citoyenne à la transition écologique ne se cantonne pas « au dire » mais également « au faire ». Par la création d'un appel à initiatives « faisons éclore vos projets » en faveur du développement durable en 2018, la Ville marque l'importance de l'action citoyenne, prolongement de l'investissement des citoyens dans les démarches dialoguées et le point de raccord avec sa politique Vie associative et initiatives locales.

Cet appel à initiatives vise à :

- Faciliter la réalisation de projets et leur mise en relation
- Développer la coresponsabilité des acteurs couëronnais pour le développement durable de leur territoire
- Expérimenter une nouvelle forme de dispositif participatif
- Expérimenter une posture de ville « accompagnatrice » / « facilitatrice » / « animatrice »
- Contribuer à de nouvelles formes de solidarité

Renouvelé en 2024, il intégrera, grâce à la plateforme *Couëron c'est vous*, une phase de votation citoyenne pour choisir les projets lauréats.

Sujet dialogué	Objectif de la démarche de dialogue	Outils et méthodes utilisées
Elaboration d'un Plan vélo communal	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir l'avis des citoyens sur la pertinence du diagnostic vélo établi par la Ville - Recueillir les attentes, priorités et avis des partenaires associatifs sur le diagnostic et le plan d'action 	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion publique - Consultation en ligne - Création d'un comité de suivi associatif (ateliers de concertation)
Elaboration d'un plan Mobilité des Hauts de Couëron et du pan loup	Coconstruire un plan d'action visant à améliorer les déplacements quotidiens sur la zone d'activité des hauts de Couëron et du Pan loup	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête (2019/2020) salariés, - Ateliers avec des représentants d'entreprises volontaires - Réunion de suivi avec responsables d'entreprises
Création d'une déchèterie métropolitaine sur les Hauts de Couëron	<ul style="list-style-type: none"> - Nourrir le cahier des charges du projet de l'expertise d'usage des futurs utilisateurs du site - Recueillir les attentes des riverains et informer la population des avancées du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers citoyens - Réunions riverains - Réunions publiques annuelles
Elaboration des Zones d'accélération	Interroger les habitants sur le projet de cartographie de zones d'accélération ENR	<ul style="list-style-type: none"> - Réunion publique - Consultation en ligne

<p>des énergies renouvelables (ENR)</p>		
<p>Projet de collectivité au regard des ODD</p>	<p>Partager l'ambition développement durable de la Ville avec les citoyens et partenaires.</p>	<p>Première saisine du CCTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Document socle du projet de collectivité au regard des ODD. - Ateliers - Soutenance de l'avis citoyen devant l'ensemble de l'équipe municipale - Accompagnement du comité 21
<p>Production d'énergie renouvelable sur le territoire</p>	<p>Poursuivre les réflexions engagées par la Municipalité sur les zones d'accélération des énergies renouvelables en étudiant les conditions de réussites d'un projet de production d'ENR et le potentiel d'émergence de projets collectifs.</p>	<p>Saisine n2 du CCTE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ateliers - Rencontre de témoins - Soutenance de l'avis citoyen devant l'ensemble de l'équipe municipale - Accompagnement du comité 21